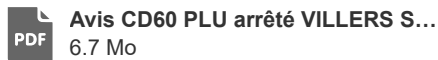
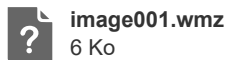


Avis Conseil départemental PLU arrêté

bureau.urbanisme <bureau.urbanisme@oise.fr>

mercredi 19 février 2025 à 15:12 réception

À : mairie.villers.sur.coudun@wanadoo.fr



Madame, Monsieur,

Comme suite à votre notification en date du 20 décembre 2024, veuillez trouver ci-joint l'avis du Département.
L'original vous parviendra par courrier.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement



Amaury BAVIERE

Chargé des opérations d'aménagements fonciers et de l'urbanisme

Direction adjointe à la conduite d'opérations

Direction des infrastructures et des transports

DGA aménagement durable, environnement et mobilité

Conseil départemental de l'Oise

Bureaux : 2 rue Jean-Baptiste Oudry - BEAUVAIS

Courrier : 1 rue Cambry - CS 80941 - 60024 BEAUVAIS CEDEX

☎ 03 44 10 70 29

